STUDENT FLEX 8 TRIPS (SUPPORT PAPIER)

1. Pour qui ?

Pour les étudiants de -26 ans qui suivent un enseignement de plein exercice et qui voyagent régulièrement sur un trajet fixe :

- De / vers leur établissement scolaire ou lieu de stage (y compris pour les doctorants, étudiants dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou en stage), ou
- De / vers les établissements agréés « IFAPME » (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises), IAWM (Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand) en région germanophone, « ESPACE FORMATION PME » (Bruxelles) et « SYNTRA Vlaanderen » afin d'y suivre une formation d'insertion professionnelle.

Le STUDENT FLEX 8 TRIPS est nominatif et donc non cessible. Il ne peut être utilisé que par son titulaire.

Attention !
Les jeunes qui suivent une formation dans l'enseignement pour adultes ou une formation (obligatoire ou non) du VDAB, ACTIRIS ou FOREM sont exclus.

2. A quelle date / quel moment ?

Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier comprend 8 trajets simples à utiliser endéans une période de 1 mois sur un trajet fixe.

Pour chaque trajet que tu souhaites effectuer, tu remplis une ligne de ton ticket de validation, en y indiquant (entre autres) la date de voyage choisie, pour autant que cette date se situe dans la période de validité de ton ticket de validation.

Chaque trajet pour lequel une ligne du ticket de validation est remplie peut être effectué à n'importe quel moment de la journée, jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.

3. Où l'utiliser ?

- Ton abonnement est toujours émis de la gare* ou du point d'arrêt* belge de ton choix à destination de la gare/du point d'arrêt desservant ton établissement scolaire ou lieu de stage.
- Chaque ligne complétée sur ton ticket de validation te permet d'effectuer un trajet* simple entre ces deux gares ou points d'arrêt (points frontières* inclus).
- Si tu vas à l'école (ou effectues un stage) à l'étranger, ton abonnement ne sera valable que jusqu'au point frontière*.

 À l'inverse, si ton école se trouve en Belgique mais que tu résides à l'étranger, ton abonnement sera valable du point frontière jusqu'à la gare de ton école.
- Valable uniquement :
 - en service intérieur dans les trains IC, EC, L, P, S, EXTRA, EXP et T tels que mentionnés dans l'horaire sur sncb.be.
 - à bord de l' EuroCity Bruxelles - Rotterdam, entre Bruxelles-Midi et Hazeldonk-Grens.
- Pas valable :

- à bord de l'Eurocity Direct (Bruxelles-Midi-Amsterdam-Sud), l'abonnement n'est pas valable pour un trajet national (y compris un trajet jusqu'à Hazeldonk-Grens) et ne peut donc pas être combiné avec un titre de transport néerlandais sur le réseau néerlandais.
- à bord des autres trains internationaux classiques, de nuit ou à grande vitesse.
- dans des trains spéciaux (trains de nuit pour les festivals ou certains évènements,…).

- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS n'est pas combinable avec du transport régional (STIB et/ou LETEC et/ou DE LIJN).

Cas particulier :

Lorsque tu séjournes dans **2 résidences différentes** (garde alternée) et que l'établissement scolaire ou lieu du stage se situe entre les 2 résidences (sur le trajet taxé), l'abonnement peut être établi au départ d'une résidence à destination de l'autre résidence. De ce fait, un STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier est créé au lieu de 2.

Exemple :

Résidence 1: Ath <-> école : Leuze <-> résidence 2 : Tournai. Un seul STUDENT FLEX 8 TRIPS est délivré de Ath à Tournai.

4. Où l'acheter ?

Tu peux uniquement acheter un nouveau STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier au guichet. Munis-toi d'une pièce d'identité* valable.

Tu peux acheter ton abonnement maximum 31 jours à l'avance.

Généralités :

Si tu as 18 ans ou plus, une attestation scolaire valable est également requise. Pour cela, deux possibilités:

- soit ton établissement te fournit sa propre attestation scolaire (digitale ou non) confirmant que tu es bien inscrit pour une période donnée.

- Soit tu complètes tes données sur cette attestation scolaire (modèle SNCB) et tu la fais signer par la direction de ton école, si ton établissement scolaire ne dispose pas d'une attestation scolaire. Cette attestation peut être téléchargée sur le site de la SNCB ou est disponible aux guichets des gares.

Alternative :

En attendant ton attestation scolaire ou lorsque ton attestation scolaire n'est pas encore valable mais que l'inscription aux cours de l'année académique est définitive, une alternative à l'attestation scolaire est possible : l'attestation d'inscription est acceptée.

Une fiche d'inscription avec bulletin de versement n'est pas acceptée étant donné qu'il ne s'agit pas d'une inscription définitive. Après le paiement du droit d'inscription, tu reçois un document officiel valant « attestation scolaire ».

Remarques :

- Tu peux aussi demander un STUDENT FLEX 8 TRIPS pour te rendre à ton lieu de stage. Si tu as 18 ans ou plus, tu as également besoin d'une attestation valable de ton établissement scolaire. Cette attestation, signée par la direction de ton école, mentionnera l'adresse de ton lieu de stage.
- Si ton attestation scolaire mentionne uniquement l'année académique (p.ex. 2026 – 2027), elle est valable jusqu'au 31/08/2027. Une nouvelle carte plastifiée (pour une durée de 1 an) pourra donc être émise au guichet jusqu'au 31/08/2027 inclus. Passé cette date, tu auras besoin d'une

nouvelle attestation.

- Si ton attestation spécifie des dates précises de début et de fin d'année académique (p.ex. 16/09/2026 - 15/09/2027), elle est valable jusqu' à la date de fin mentionnée. Une nouvelle carte plastifiée (pour une durée de 1 an) pourra être émise au guichet jusqu'au 15/09/2027 (dans l'exemple donné). Passé cette date, tu auras besoin d'une nouvelle attestation.

Renouveler la validation de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier :

Si ton ticket de validation n'est plus valable, tu peux le renouveler uniquement au guichet. Ce renouvellement peut être effectuée maximum 31 jours avant le début de la nouvelle période de validité.

La période de validité du ticket de validation peut commencer à n'importe quelle date. Le chevauchement de 2 validations ou une interruption entre 2 périodes de validité est autorisé.

La date de fin de ta validation peut tomber maximum 1 mois après la date d'échéance de ta carte plastifiée.

Le ticket de validation doit être émis avant l'âge de 26 ans et la fin de validité de ce ticket doit être terminée maximum 1 mois après le jour de tes 26 ans.

Lors de ton achat, tu recevras une preuve de paiement reprenant les caractéristiques de ton titre de transport que nous te recommandons de conserver. Toutefois, cette preuve ne vaut pas titre de transport.

Attention ! Si tu as 18 ans ou plus, lorsque la partie plastifiée de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier est expirée, tu as besoin d'une nouvelle attestation scolaire. Dans ce cas, présente-toi au guichet et remets la nouvelle attestation pour la confection d'une nouvelle carte plastifiée.

5. Sur quel support ?

Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS est un abonnement sur support papier composé d'une carte plastifiée (valable 1 an) et d'un ticket de validation (valable 1 mois). (voir également fiche produit « Support papier »).

6. Utilisation / Itinéraires

- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier est valable en 1e ou 2e classe. Tu peux choisir ta classe de voyage lors de chaque achat de ticket de validation.
- Ton abonnement n'est pas valable sans la carte plastifiée ni le ticket de validation, tous deux en cours de validité lors de ton voyage.
- Durant la période de validité de la carte plastifiée de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS, tu peux acheter autant de tickets de validation que tu le souhaites.
- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS est toujours émis entre 2 gares spécifiques.

 Néanmoins, si ta gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone*, tu peux circuler librement à l'intérieur de cette Zone, sans en sortir à la date que tu as remplie sur ton ticket de validation.

- Le STUDENT FLEX 8 TRIPS ne peut pas être émis au départ et à destination d'une gare* ou d'un point d'arrêt* appartenant à la même Zone*.
- Dès réception de ton ticket de validation, plie-le et insère-le dans la pochette prévue à cet effet.
- Ton ticket de validation comprend 8 trajets à utiliser pendant un mois sur un trajet fixe. À chaque utilisation, tu choisis librement le sens de ton déplacement (aller ou retour). Les trajets ne doivent pas nécessairement être utilisés sous forme d'allers-retours : chaque trajet est consommé selon tes besoins réels.
- Avant de monter dans le train, remplis pour chaque trajet une ligne du ticket de validation, dans

l'ordre numérique et de la façon suivante :

- Le jour de la semaine (en toutes lettres) ;
- La date du voyage : en 6 chiffres (JJ/MM/AA).
- La gare de destination (en toutes lettres). Choisis l'une des deux gares de ton trajet fixe.

- Les inscriptions non conformes, les ratures, les surcharges, les traces d'effacement, de gommage ou autres, rendent la ligne non valable et sont considérées comme irrégularités.
- Chaque ligne non remplie, ne pourra plus être utilisée si la ligne suivante est déjà complétée.
- Tu t'es trompé ? Remplis une nouvelle ligne.
- Tu peux rejoindre ta destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*.
- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser ta gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un titre de transport qui couvre ce(s) trajet(s).
- Tu peux interrompre* ton trajet dans n'importe quelle gare située sur l'itinéraire le plus court en kilomètres de ton abonnement.
- Un changement de destination pendant ton voyage est autorisé sur l'itinéraire le plus court en kilomètres entre ta gare de départ et de destination. Dans ce cas, tu achètes à l'un de nos canaux de vente un titre de transport couvrant la distance entre la gare faisant partie de cet itinéraire et ta nouvelle destination.
- Un autre titre de transport peut être utilisé pour effectuer un trajet avant ou après celui de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS.
- Détérioration, perte ou vol de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier ? Voir fiche produit « Support papier ».

7. Que se passe-t-il si une convention de tiers payant avec la SNCB a été conclue?

- En cas de convention tiers payant**,** remets au guichet, en plus de ton attestation scolaire, une nouvelle attestation tiers payant**.**
- Si une convention tiers payant a été conclue avec la SNCB, tu ne paies pas toi-même l'intégralité du prix de ton abonnement. Dans ce cas, le tiers prend en charge (une partie de) ton STUDENT FLEX 8 TRIPS.
- Pour les abonnements achetés sur délivrance d'une attestation tiers payant délivrée via le Business Portal, il n'est pas possible de sélectionner un point frontière*. Ces abonnements sont valables au départ et à destination d'une gare* ou d'un point d'arrêt* situé en Belgique (points frontières exclus).

8. A quel prix ?

- Le prix de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier est basé sur l'itinéraire kilométrique le plus court entre ta gare de départ et de destination.
- Le prix varie en fonction de la classe de voyage.
- La distance minimale tarifée* est de 3 km. La distance maximale tarifée* correspond à la tranche kilométrique de 116+.
- Tu peux consulter les prix kilométriques de ton abonnement dans la partie Tarifs des Conditions de Transport.

- Pour l'émission de la carte plastifiée, un droit de confection est perçu (voir Tarifs).

9. Suppléments

Voyager de / vers Brussels Airport - Zaventem

- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport - Zaventem, tu ne paies pas le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT*. Pour accéder à l'aéroport, présente le code-barres sur le ticket de validation au lecteur pour l'ouverture des portiques.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* où tu effectues une correspondance*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres et que tu y effectues une interruption* de voyage, procure-toi également un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT* séparé pour accéder à l'aéroport.

Voyager en 1e classe

- Si tu es déjà en possession d'un STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier avec un ticket de validation valable en 2e classe et que tu souhaites voyager en 1e classe de façon permanente, tu dois acheter un ticket de validation de 1e classe.
- Si tu es déjà en possession d'un STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier avec un ticket de validation valable en 2e classe et que tu souhaites voyager ponctuellement en 1e classe, remplis une ligne de ton ticket de validation en 2e classe et achète également un SUPPLEMENT 1E CLASSE* (Voir fiche produit « SUPPLEMENT 1E CLASSE »).

Voyager avec un vélo

- Afin de voyager avec ton vélo non-pliable, tu achètes un SUPPLEMENT VELO par trajet simple* (voir fiche produit « Supplément Vélo »).

Voyager avec un animal domestique

- Afin de voyager avec ton animal domestique non-enfermé, tu achètes un SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE par trajet simple* (voir fiche produit « Supplément Animal Domestique »).

10. Remboursement

- Le ticket de validation de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS sur support papier est remboursé intégralement :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque tu l'as acheté à l'avance ;
 - ou le jour même, endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat au guichet et à la condition qu'aucun trajet n'ait été validé.
- Le remboursement de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS est effectué au guichet d'une gare* de ton choix.
- Un ticket de validation de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS en cours de validité n'est jamais remboursable.
- Un remboursement rétroactif n'est jamais autorisé sauf en cas de maladie avec sortie interdite (certificat médical nécessaire). Dans ce cas, la demande doit être transmise au Service

clientèle de la SNCB :

SNCB Customer Services
Service clientèle
10-14 Bureau B-CS.6424
Porte de Hal 40
1060 Bruxelles

- Un STUDENT FLEX 8 TRIPS acquis sur présentation d'un bon de compensation ne donne lieu à aucun remboursement.
- Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS n'est pas échangeable.
- En cas de changement dans le service des trains, tu n'as droit ni à un remboursement ni à une indemnisation.
- Si tu disposes d'un STUDENT FLEX 8 TRIPS en 1e classe, en cas d'absence de voiture de 1e classe ou de voiture déclassée, tu as droit à un remboursement. Demande une attestation au personnel d'accompagnement du train et, dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse, transmets ta demande au Service clientèle. Le remboursement est calculé par trajet simple (pour le trajet de ton abonnement) en divisant la différence de prix des deux classes de ton abonnement par 8.
- En cas d'erreur dans la détermination du prix, le trop-perçu doit t'être remboursé par la SNCB, le moins-perçu est à verser à la SNCB, et ce avec effet rétroactif d'un an.
- Les modalités de remboursement ainsi que les frais administratifs* sont ceux en vigueur à la date de l'achat du ticket de validation.
- Le remboursement doit être demandé par toi-même ou une personne mandatée. Dans les deux cas, la personne qui introduira la demande devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité* valable, directement consultable par le personnel habilité de la SNCB.

11. Autres avantages

Tarif voyageurs parkings SNCB

Ton STUDENT FLEX 8 TRIPS te donne droit à un tarif préférentiel réservé aux voyageurs train dans les parkings payants SNCB.

Scanne le code QR de ton STUDENT FLEX 8 TRIPS à la borne de paiement du parking afin de profiter du tarif préférentiel pour voyageurs train. Tu as accès à la réduction sur la formule parking à la journée.

Les tarifs des parkings sont disponibles sur sncb.be.

Enfants de moins de 12 ans accompagnés

Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans (pas de ticket émis) accompagnés d'une personne de 12 ans ou plus ayant un titre de transport valable (maximum 4 enfants de moins de 12 ans par accompagnant, sauf s'ils appartiennent à un même ménage*). Un document officiel valable (carte d'identité, carte Isi+, passeport) prouvant l'âge de l'enfant est indispensable lors du voyage.

Voyager avec tes bagages accompagnés gratuits

Tu peux emporter gratuitement 3 bagages à main par voyageur, faciles à transporter (mallettes, sac à dos, valises,..) pour un total de 30 kg par personne. Tu dois surveiller toi-même tes bagages à main et les munir d'une étiquette nominative (consulte la page BAGAGES ACCOMPAGNES GRATUITS afin de connaître toutes les dispositions).